

République Française

Département
des Ardennes

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Château-Porcien

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié le

ID : 008-210800983-20240517-20240508-DE

Berger
Levrault

Séance du 17/05/2024

- Nombre de membres présents : 11
- Nombre de membres représentés : 3
- 15 membres afférents au Conseil Municipal.
- 15 membres en exercice.
- 14 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation : 13/05/2024
Date d'affichage : 13/05/2024

Objet de la délibération : **2024-05-08** **Jurés d'Assises – Tirage au sort**

Présents : M. Didier SIMON, Mme Marie-Chantal CORNET, M. Ghislain BRIQUET, Mme Monique POURU, M. Jean-Pierre COUTTIN, M. Laurent PERONNET, Mme Nelly MARCHAND, Mme Françoise MAILLOT, M. Cédric FLEITER, Mme Céline ARTICLAUT, M. Jean-Luc LEGROUX,

Absents excusés : M. Patrick PERESSON, Mme Ariane SAULNIER donne pouvoir Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Nadine BOJANEK donne pouvoir à M Jean-Pierre COUTTIN, Mme Sophie HEDOUIN donne pouvoir à M Didier SIMON

Secrétaire de séance : M Ghislain BRIQUET

Le 17 mai 2024 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 13 mai 2024.

La liste des jurés d'assises est élaborée chaque année. L'arrêté préfectoral relatif à la formation du jury d'assises définit le nombre des jurés, réparti proportionnellement au tableau officiel de la population. Château-Porcien ayant une population supérieure à 1300 habitants, elle doit désigner 1 juré.

A partir de la liste électorale est tiré un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral. Doivent être retenues les personnes qui auront au moins 23 ans.

3 noms sont tirés au sort :

M NICAISE Patrick – 1 allée du Main dieu - 08360 CHATEAU-PORCIEN
M HERVIEU Benjamin – 2 allée des Potagers - 08360 CHATEAU-PORCIEN
M CARBONNEAUX Christian – 15 chemin des vignes - 08360 CHATEAU-PORCIEN

Vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 14

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le:
et publication ou notification
du

Fait en séance et les membres
présents ont signé après lecture.
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme
Le Maire,

